Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Décembre 2008 : la hausse du chômage s'accélère

Le chômage dans le canton de Vaud progresse de 0.3 point, atteignant un taux de 4.3% à fin décembre 2008. Il retrouve une valeur qu'il n'avait plus enregistrée depuis avril 2007.

Fin décembre 2008, le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud se chiffre à 14'308, soit 1'060 personnes de plus que le mois précédent (+8.0%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec une hausse de 928 personnes (+5.0%) et se fixe à 19'517. Par rapport à décembre 2007, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a progressé respectivement de 7.8% et 5.1%. Le taux de chômage s'établissait alors à 4.0%.

Comme le mois dernier, la construction subit le ralentissement saisonnier habituel et accuse la plus forte progression du nombre de chômeurs (+337). En nombres absolus, les branches économiques totalisant le plus de chômeurs sont l'"hôtellerie et restauration" (1'581 chômeurs), la construction (1'268), la "santé et social" (972) et le "commerce de détail, réparation d'articles domestiques" (968).

La détérioration du marché du travail s'observe également au niveau des flux de chômeurs : en un an, augmentation des nouvelles inscriptions de 24.1% et diminution des annulations de dossiers dues à un retour à l'emploi de 10.2%.

En variation annuelle, toutes les catégories d'âge progressent, sauf les chômeurs de moins de 20 ans et de plus de 60 ans qui diminuent respectivement de 6.5% (-26 chômeurs) et 1.9% (-15).

Au niveau des régions, les hausses les plus fortes, en termes d'effectifs, concernent les districts de l'Ouest lausannois (+201 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (+192) et de Lausanne (+181). Avec 0.7 point de plus que le mois précédent, le taux de chômage du district d'Aigle rattrape celui de Lausanne (5.5%).

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 janvier 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)